



Ensemble
Réalisons votre
Avenir

19 mars 2021

Confinement : ERA Immobilier demande au gouvernement d'autoriser les visites physiques

Le confinement hybride décrété par le gouvernement dans seize départements, afin d'enrayer la crise sanitaire, pourrait une nouvelle fois mettre à l'arrêt le secteur de l'immobilier. Alors que le besoin de se loger est essentiel.

À compter de ce samedi 20 mars, seize départements seront mis sous cloche. Et cela, pour quatre semaines. Durant cette période, seuls les commerces dits « essentiels » pourront rester ouverts. Une liste évolutive, finalisée dans les prochaines heures, dans laquelle figurent désormais les coiffeurs, les libraires et autres disquaires, contrairement aux deux premiers confinements, à condition de respecter un protocole sanitaire strict.

Si les agences immobilières doivent, a priori, rester fermées au public, le doute plane encore quant à l'autorisation des visites de biens immobiliers dans ces seize départements. Souvenez-vous : ces mêmes visites avaient pu reprendre le 28 novembre, au cœur du deuxième confinement, en réponse au « cri d'alarme » des professionnels de l'immobilier, qui avaient su faire entendre leur voix et prouver leur faculté d'adaptation. « Une décision de bon sens et de cohérence », rappelait alors Eric Allouche, directeur exécutif du réseau ERA Immobilier. Une décision qu'il serait bon de reprendre, à l'aube de cette nouvelle mise sous cloche, sous peine de figer un secteur traumatisé.



« Le besoin de se loger est essentiel »

« Quitte à se répéter, l'immobilier est intimement lié aux parcours de vie. Or, la vie ne s'arrête pas en temps de pandémie », explique le directeur exécutif du réseau ERA Immobilier, qui compte 420 agences en France. « À l'heure où beaucoup s'interrogent sur la définition d'une activité essentielle, soulignons l'importance de la transaction immobilière, qu'il s'agisse de ventes ou de locations. Et pour cause : le besoin de se loger est...essentiel ! Voilà pourquoi, au regard de l'intérêt général et du droit au logement, le gouvernement se doit d'autoriser les visites physiques dans les départements confinés, même dans un périmètre géographique limité ».

Essentielles pour les futurs acquéreurs et autres locataires, ces visites physiques le sont tout autant pour l'ensemble de la chaîne immobilière (diagnostics, crédits, déménagements, etc.). Elles ne peuvent être remplacées par de seules visites virtuelles, « compte tenu de l'importance de l'enjeu du choix du logement », précise Eric Allouche. « S'en priver reviendrait à mettre à l'arrêt tout un secteur. Avec lui, un pan de l'économie française ».

"Le dispositif de confinement doit prendre en compte les spécificités de l'activité immobilière"

« Depuis le début de la crise sanitaire, les professionnels de l'immobilier poussent un cri d'alarme pour pouvoir exercer dans les meilleures conditions possibles afin de permettre aux particuliers de pouvoir se loger. Or à en croire les dernières annonces, alors que le gouvernement met en avant l'expérience des conséquences du confinement et la nécessité d'affiner les dispositifs suivant les activités, le gouvernement fait la sourde oreille et va aggraver la situation de nombreux ménages. Que répondre à ceux qui ont vendu leur logement et qui stoppés dans leurs recherches risquent de se retrouver sans domicile ? Comment les couples qui divorcent et qui ne peuvent plus vivre sous le même toit vont-ils pouvoir s'organiser ? Si les mesures adéquates sont prises, la visite de bien dans le respect



Contact Presse

Galivel & Associés - Carol Galivel / Doriane Fougères - 01 41 05 02 02 – 06 09 05 48 63

21-23, rue Klock – 92110 Clichy – Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>



des conditions sanitaires (qui n'est pas un acte courant) et les risques de contamination sont négligeables au regard des conséquences d'une interdiction » s'insurge Éric Allouche, directeur exécutif du réseau ERA Immobilier.

« Nous pouvons encore déplacer le curseur des exigences »

Une fois encore, les professionnels de l'immobilier ont su s'adapter au cours du deuxième confinement, adoptant et respectant des protocoles sanitaires renforcés. *« Nous pouvons encore déplacer le curseur des exigences »*, encourage le directeur exécutif du réseau ERA Immobilier, conscient de l'enjeu sanitaire. *« Des précautions supplémentaires peuvent être prises pour éviter toute contamination, un encadrement plus poussé est envisageable »*.

À propos de ERA Immobilier

Créé en 1971 aux Etats-Unis, ERA Immobilier est l'un des plus importants réseaux de franchise d'agences immobilières dans le monde. Présent dans 39 pays, il emploie plus de 32 000 collaborateurs dans plus de 2 300 agences. En Europe, le réseau est présent dans 17 pays avec 1 100 agences, dont 420 en France. ERA Immobilier est certifié depuis 2012 par le Bureau Veritas pour ses services et ses engagements envers ses franchisés. Le réseau est membre de la FFF (Fédération Française de la Franchise), et réseau partenaire de la FNAIM (Fédération Nationale de l'Immobilier). François Gagnon est Président de ERA Europe et ERA France.

Retrouver en ligne

- [Toutes les informations sur ERA Immobilier](#)



Contact Presse

Galivel & Associés - Carol Galivel / Doriane Fougères - 01 41 05 02 02 – 06 09 05 48 63

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>